

## TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
<b>Introduction générale</b> , par Claude WILWERTH, Professeur à l'Institut Cooremans . . . . .	5
<b>Le rôle et le fonctionnement de l'administration</b> , par Philippe QUERTAINMONT, Professeur à l'U.L.B. et à l'Institut Cooremans, Premier auditeur à la Cour des comptes . . . . .	17
I. Introduction . . . . .	19
II. Le modèle classique Wébérien de l'Administration publique et sa remise en cause contemporaine . . . . .	21
III. Les concepts clés d'intérêt général et de service public . . . . .	26
IV. La structure de l'appareil administratif de l'Etat . . . . .	31
V. Les idées contemporaines de dérégulation et de désengagement de l'Administration publique et l'évolution du service public traditionnel vers le « service universel » . . . . .	37
<b>L'ouverture de l'administration au public</b> , par Arsène DECLERC, Premier conseiller auprès du Médiateur de la Région wallonne . . . . .	43
I. Recrudescence de la critique de l'Etat . . . . .	45
II. Vers une démocratie administrative . . . . .	46
III. Le médiateur de la Région wallonne . . . . .	59
<b>Le coût de l'action administrative</b> , par Marc TOURNEMENNE, Inspecteur général des Finances, Chargé de cours à l'Institut Cooremans . . . . .	73
I. Introduction . . . . .	75
II. La situation du service public et la tradition de ses images d'Épinal . . . . .	75
III. La situation du service public face à l'évolution des mentalités . . . . .	80
IV. La situation existante du service public et le contexte économique . . . . .	82
V. Conclusion . . . . .	84
<b>L'administration et le respect des droits de l'homme</b> , par Jean-Claude GEUS, Conseiller d'Etat, Membre de la Commission européenne des Droits de l'Homme . . . . .	87
I. Introduction . . . . .	89
II. Les droits des citoyens face à l'administration : les articles 2 et 3 de la Convention . . . . .	90

	PAGES
III. Les droits des fonctionnaires face à l'administration : les articles 6, 8 et 10 de la Convention . . . . .	96
IV. Conclusion . . . . .	107
 <b>Le Conseil d'Etat, juge naturel de l'administration</b> , par Odile DAURMONT, Chargée de cours à l'U.L.B. et à l'Institut Cooremans, Auditeur au Conseil d'Etat . . . . .	
I. Introduction . . . . .	111
II. De la signification du qualificatif « Naturel » . . . . .	113
III. Le Conseil d'Etat est un juge . . . . .	116
IV. Le Conseil d'Etat n'est pas le seul juge de l'administration . . . . .	124
V. Un nouvel attribut : le référé . . . . .	133
VI. En guise de conclusion, quelques considérations sur l'effet utile des arrêts du Conseil d'Etat pour le requérant . . . . .	135
 <b>La politisation de l'administration</b> , par Eric GILLET, Avocat . . . . .	
I. Introduction . . . . .	141
II. Fonction de gouvernement et fonction d'administration . . . . .	144
III. La politisation et l'évolution du rôle du fonctionnaire . . . . .	147
IV. Droit et réalité, un décalage pernicieux . . . . .	152
V. En termes de perspectives . . . . .	157
 <b>Le temps venu des novataires. Propos sur l'administration fédérale</b> , par Michel DAMAR, Secrétaire général du Ministère fédéral de la Fonction publique, Président du conseil d'administration de la S.N.C.B. . . . .	
I. Introduction . . . . .	161
II. La Charte de l'utilisateur des services publics fédéraux . . . . .	164
III. Le rôle et la place des nouvelles fonctions de gestion dans l'organisation administrative fédérale . . . . .	170
IV. Responsabiliser pour mieux gérer . . . . .	177
V. La coopération entre services publics fédéraux. . . . .	181
VI. Considérations finales . . . . .	182
 <b>Conclusions générales</b> , par Didier BATSELÉ, Chargé de cours à l'U.L.B. et à l'Institut Cooremans, Auditeur au Conseil d'Etat . . . . .	
I. L'universalité et la pérennité de l'administration . . . . .	187
II. La désacralisation de l'administration . . . . .	188
III. La diversification des institutions, des fonctions et des missions de l'administration . . . . .	188

	PAGES
IV. La place nouvelle de l'administré dans le système politico-administratif . . . . .	192
V. La modification des rapports entre l'administration, ses juges et le pouvoir politique. . . . .	197
<b>Liste des participants à la journée d'études . . . . .</b>	<b>203</b>
<b>Index alphabétique . . . . .</b>	<b>211</b>
<b>Table des matières . . . . .</b>	<b>217</b>

# *L'administration en 7 questions*

**L'**administration en question, l'administration en crise, l'administration à la recherche de performance et de légitimité.

**L'**utilité de l'Administration passe généralement inaperçue. Le service public même est remis en question. L'Administration est le plus souvent décrite par référence à ses défauts. Lenteur, coût, inaptitude à répondre adéquatement aux besoins des citoyens, bureaucratie, arbitraire, politisation... sont ses travers les plus stigmatisés.

**B**alzac en a peint une immense fresque à travers son œuvre et en a fixé leur permanence et leur universalité. L'administration n'est pourtant pas un monde immobile. Tributaire de son environnement politique, social et économique, elle se modifie ou se transforme souvent imperceptiblement, parfois considérablement, au gré de l'évolution de la société.

**E**n Belgique, les années 80-90 constituent une étape charnière de notre système politico-administratif. La nécessité d'assainir les finances publiques, les réformes institutionnelles et le renforcement des droits des citoyens ont profondément remis en cause l'organisation administrative de notre pays. Des pans entiers du secteur public muent vers un régime privé : entreprises publiques autonomes, institutions publiques de crédit. Les méthodes de gestion changent, se « modernisent », l'évaluation des coûts s'intensifie, les contrôles juridictionnels notamment se renforcent, le service public s'ouvre sur lui et au public : le fonctionnaire et le citoyen acquièrent des droits dans leurs rapports avec l'administration.

**N**ombreuses sont les réformes entreprises en ce sens. Certaines sont déjà en œuvre : extension des compétences du Conseil d'Etat à l'égard des autorités administratives, obligation de motiver formellement les actes administratifs, droit du citoyen à la publicité des documents administratifs, modification du statut des agents, de leurs droits et de leurs devoirs, etc.

**U**ne tentative de bilan s'imposait. Des perspectives peuvent sans doute être dégagées.

ISBN : 2-8027-0744-2



9 782802 707448

